

**Département de la Corrèze  
Commune de SAINT AUGUSTIN**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-155**

Séance du 4 avril 2025

Date de convocation :

31 mars 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 7

Représentés : 3

Votants : 10

Exprimés : 10

Votes Pour : 10

Votes Contre : 0

Le 4 avril 2025 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Bouillon, Leclerc, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie.

Absents : Mrs Martinie (a donné pouvoir à Marcel Auboiroux), Maison (a donné pouvoir à Lucille Bénesteau) et Mme Bourzeix (a donné pouvoir à Denis Leclerc)

Lucille Bénesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

**Objet : Vote des budgets 2025**

Monsieur Marcel AUBOIROUX présente les budgets primitifs pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'adopter les différents budgets comme suit, en dépenses et recettes :

**BUDGET DE LA COMMUNE**

- Section de fonctionnement : 413 875,43 €
- Section d'investissement : 386 300,55 €

**BUDGET LOTISSEMENT CHAMP PAILLARD**

- Section de fonctionnement : 20 993,00 €
- Section d'investissement : 40 975,78 €

Le Maire  
M. AUBOIROUX

